



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

Coopération transfrontalière Conférence – débat Vendredi 29 octobre 2010 de 9h à 12h INET

Claire Barthélémy

Daniel Schaefer

Directeurs de l'IGT.ITG

Institut de la gouvernance territoriale – Institut für territoriale Governance

Strasbourg, 29 octobre 2010

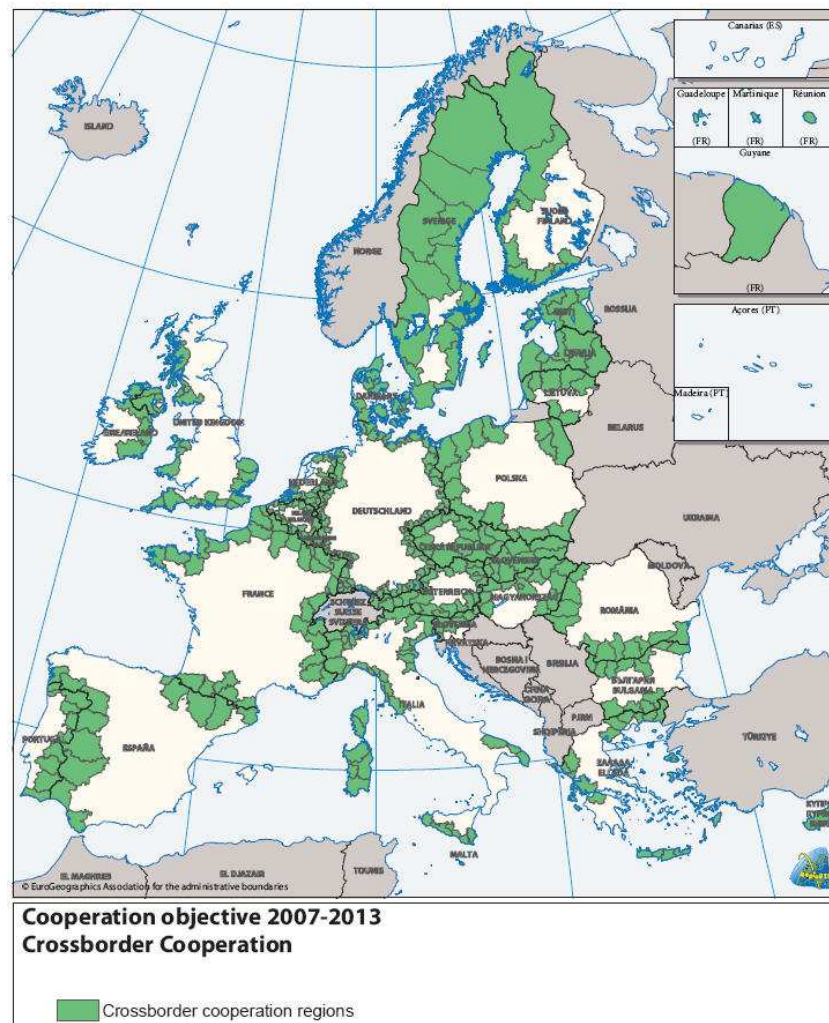
La coopération transfrontalière dans l'Union européenne



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

1. Contexte général

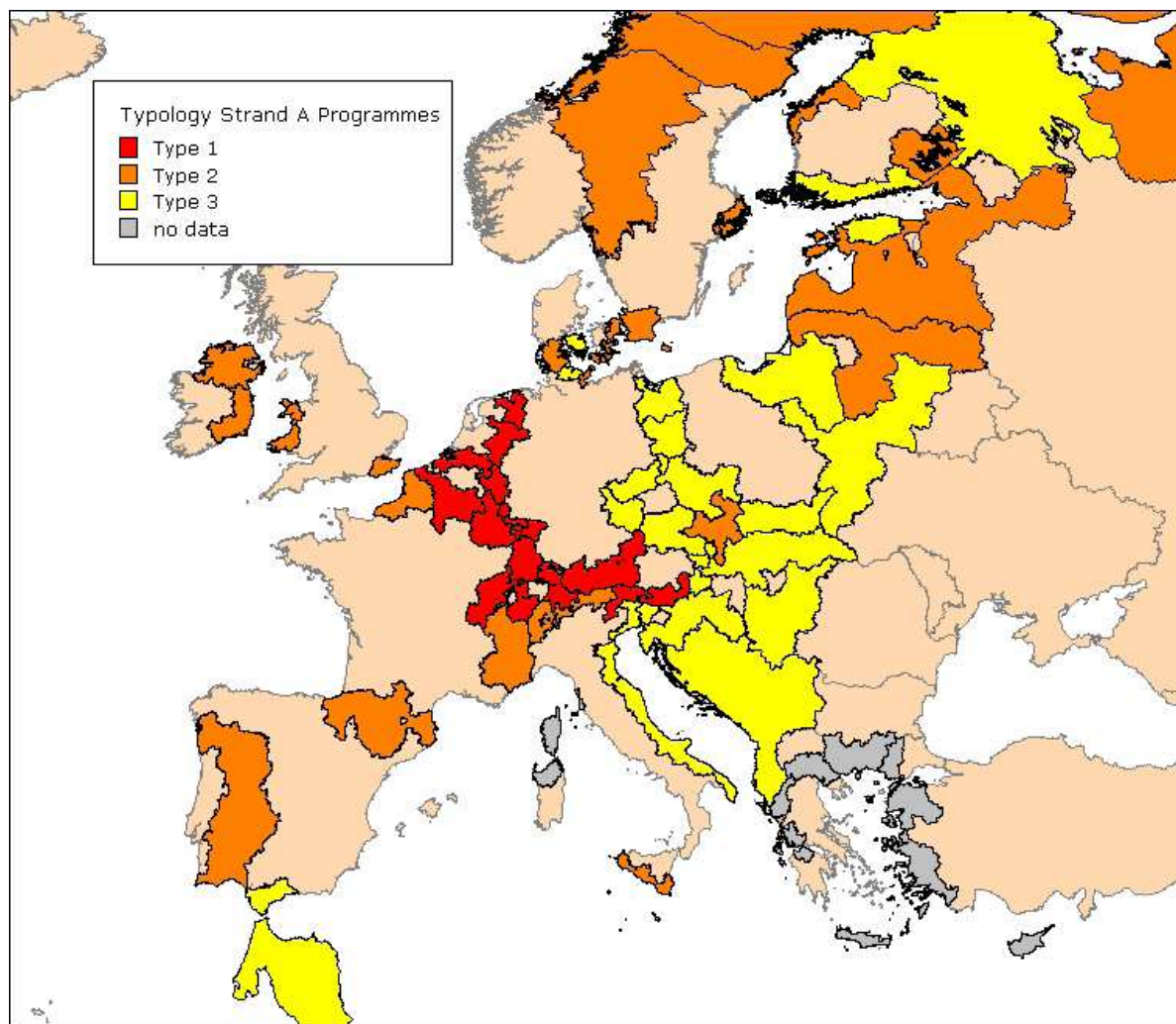
**Un
territoire
varié**



Source : UE

Des coopérations plus ou moins avancées

- Source : INTERREG III Community Initiative (2000-2006), Ex-Post Evaluation, (No. 2008.CE.16.0.AT.016), Final Report, Panteia and Partners, mai 2010, 215 pages, Reference R20100077/30967000/L TR/CWI



Les dates clés :

- **1980** : convention de Madrid sur la coopération transfrontalière
- **1996** : accords de Karlsruhe (F/D/CH/L) : création du GLCT (groupement local de coopération transfrontalière)
- **2006** : création du GECT (groupement européen de coopération transfrontalière)

Les instances de coopération dans le Rhin supérieur

- Région métropolitaine du Rhin supérieur
- Conférence du Rhin supérieur
- Conseil rhénan
- Autorité de gestion INTERREG
- Eurodistricts (4)
- ...



LA FRONTIERE COMME...

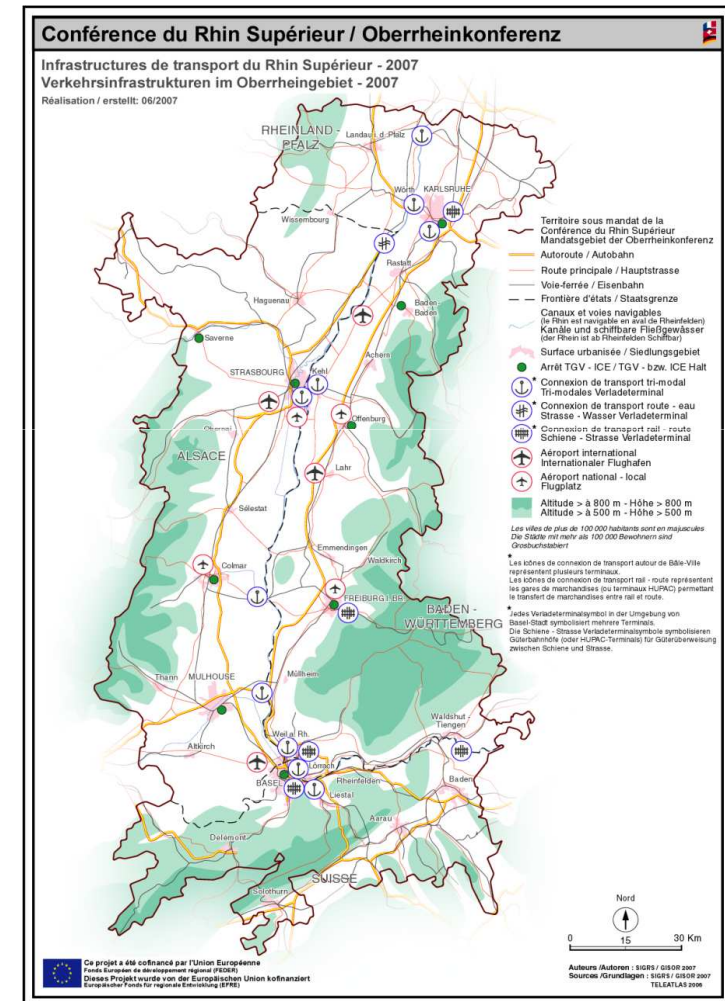
...OBSTACLE

- Barrières juridiques et administratives
- Langue
- Transport
- Travail
- Santé

...ATOUT

- Se développer vers le voisin : marché
- Métropole polycentrique
- Marketing territorial

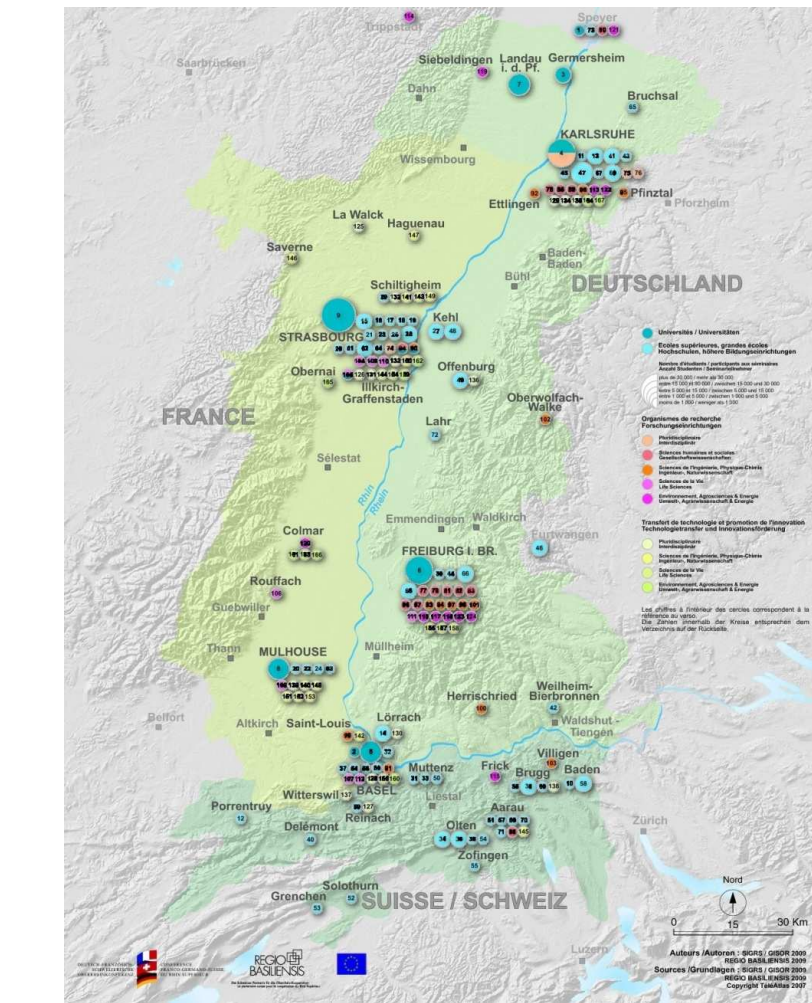
Illustration – Les transports dans le Rhin supérieur



Strasbourg, 29 octobre 2010

La coopération transfrontalière dans l'Union européenne

Illustration – Enseignement, recherche et transfert de technologie dans le Rhin supérieur



Strasbourg, 29 octobre 2010

La coopération transfrontalière dans l'Union européenne

2. La coopération transfrontalière dans les faits



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

2.1 Les formes de la coopération transfrontalière

Les formes de coopération transfrontalière:

- Les obligations juridiques de coopération transfrontalière
- La coopération institutionnelle
- La société civile
- Le programme INTERREG
- Les évolutions récentes

Les formes juridiques :
 association, SEML,
 GLCT, GECT...

- Droit interne
- Accords bilatéraux
- Droit communautaire

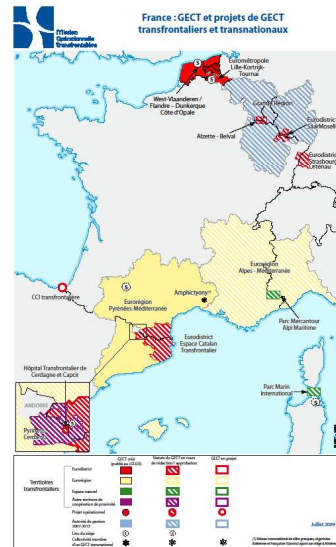
Source : MOT, www.espaces-transfrontaliers.org

Typologie des outils de coopération transfrontalière
 utilisés aux frontières européennes

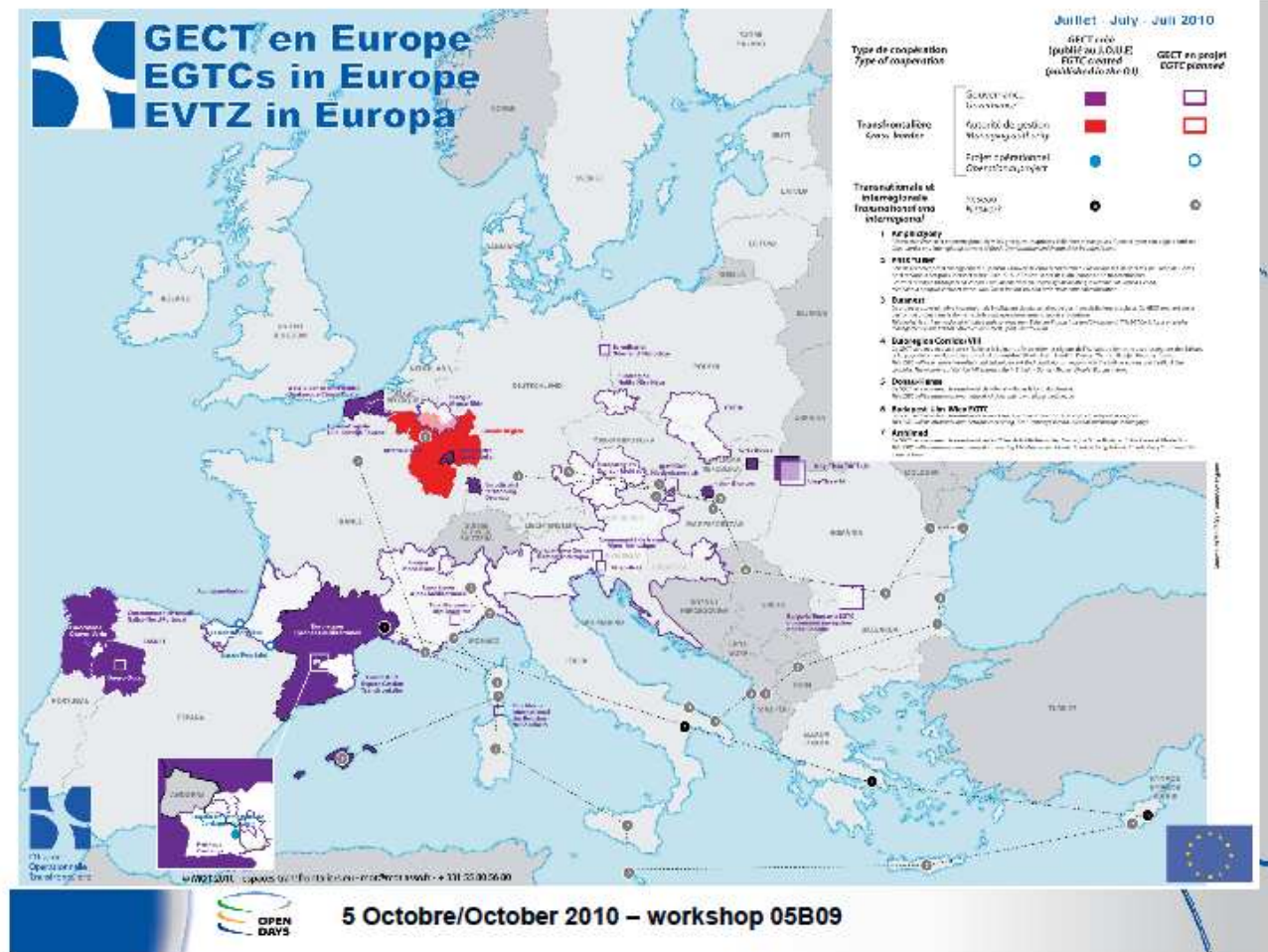
Base juridique / Type d'outil	Droits internes	Accords inter-étatiques de coopération transfrontalière	Droit communautaire
Convention de coopération	Convention de droit privé (IT) Convention de droit public	Convention de coopération transfrontalière (BE, DE, LU, FR, CH, IT, ES...)	
Structure de droit privé sans but lucratif	Association (BE, LU, DE, FR, IT...) Fondation (NL, CH, ...)		Association européenne* Groupement européen d'intérêt économique GECT de droit privé
Partenariat public-privé institutionnalisé	SEML transfrontalière (FR)		
Structure de droit public	Consortio (ES) District européen (FR) GIP (FR)	Groupement local de coopération transfrontalière (BE, DE, LU, FR, CH)	GECT de droit public

* Règlement communautaire en discussion depuis 1992.

Carte des GECT



Source : MOT



Strasbourg, 29 octobre 2010

La coopération transfrontalière dans l'Union européenne



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

LE GECT

Caractéristiques/avantages

- Pérennisation de la coopération
- Souplesse
- Partenariat à tous les échelons de territoire et de compétence (dont Etat; Etats tiers)
- Visibilité
- Objectifs communs

Problèmes/débat

- Procédure de création
- 1 Etat tiers pour 2 Etats membres
- Recrutement du personnel



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

2.2 Les axes de coopération transfrontalière



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

La coopération transfrontalière touche :

- La création de réseaux
- L'amélioration du quotidien
- L'ensemble des politiques publiques



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

Le programme INTERREG IVA Rhin supérieur

- 67,3 millions d'euros pour 2007-2013
- Autorité de gestion : le conseil régional d'Alsace
- 3 priorités : économie, formation/travail/habitat, développement durable

Plus de 350 projets depuis 20 ans d'INTERREG

3. Opportunités et limites de la coopération transfrontalière

Que gagne la collectivité à coopérer?

- Des fonds / effet levier
- Le partage d'équipements
- Des opportunités pour le développement territorial / masse critique

Les limites à la coopération :

- Le financement des projets
- Les divergences entre les systèmes nationaux
- La concurrence et le déséquilibre entre les territoires
- Le problème démocratique

Les divergences France/Allemagne à l'épreuve de la coopération dans le Rhin supérieur

- Etat fédéral, Etat unitaire
- Le millefeuille des institutions, projets de territoire, plans, acteurs du développement territorial
- Les atouts du Rhin supérieur pour surmonter ces obstacles





Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

4. Conclusion



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

- Regard critique sur le diagnostic et les propositions du rapport de la mission parlementaire (17 juin 2010)
- Avenir de la coopération transfrontalière au sein de l'UE



Institut de la gouvernance territoriale
Institut für territoriale Governance

www.igt-itg.eu